



Staffing vendeur choix ?

Par **Elena7**, le **13/09/2019** à **23:12**

Bonjour à toute et à tous,

Nous étudions le staffing de vendeurs pour réaliser un événement de force de vente ponctuel d'une semaine afin d'intervenir dans une grande surface.

Nous hésitons entre deux options :

- emploi de salarié en CIDD rémunéré selon le code du travail
- contractualisation avec un indépendant en freelance payé en commission de vente seulement sans fixe.

Savez vous si la deuxième option est autorisée par la loi?

Si oui, vers quel contrat faut il s'orienter?

Merci infiniment pour votre retour.

Cordialement,
Elena